

Chers adhérents, Chères adhérentes,

Vous allez lire les derniers mots de votre Président Michel Blaise, la vie ne lui a pas laissé le temps de terminer cette traditionnelle tâche de début d'année.

Il aura consacré ses 20 dernières années, bénévolement, au service de la cause environnementale de La Croix Valmer. Son engagement et son expertise l'ont conduit vers des causes au-delà de notre commune, mais pour certaines, comme la question de la mobilité étudié en Conseil de développement, très en lien avec nos enjeux communaux.



Le Maire devait lui remettre la médaille d'honneur de la Commune au titre de son engagement dans la défense de l'environnement, pour ses actions pour la Commune au travers de l'ASSCV et pour ses actions plus étendues dans le cadre de France Nature Environnement Var et PACA. Un hommage à titre posthume lui a cependant été rendu par Bernard Jobert. La médaille de la ville, sous une immense et chaleureuse salve d'applaudissements, a été remise à son fils. M. le Maire a insisté sur la qualité du travail de l'ASSCV et le bien fondé des expertises.

Sa perte est immense pour l'association. Nous devons prendre la suite car les enjeux sont de plus en plus forts aujourd'hui pour la défense de l'environnement Croisien. Le développement économique de notre village, encore « relativement » protégé, nécessite une vigilance sur de nombreux fronts pour ne pas être broyé par les pressions de toutes sortes.

Dans ce contexte, le conseil d'administration m'a nommée Présidente le 19 janvier 2024 sans changement des autres membres du bureau.

Nos premières décisions concernent la transmission administrative, et je remercie Monique Allenbach, vice-présidente qui m'a grandement aidée, la réorganisation du suivi des dossiers et la mise en place d'une veille sur certains sujets sensibles.

C'est à moi, ainsi, de vous souhaiter, en mon nom et au nom du conseil d'administration, une bonne et heureuse année 2024 et de vous donner rendez-vous cet été lors de notre **Assemblée générale qui aura lieu le jeudi 25 juillet 2024, salle Voli, à 16h30** suivi de la traditionnelle **réunion publique à 17h15.**

Stéphanie MÉCHIN

Il est possible de me contacter au T. 06 31 58 40 74 ou sur presidence@asscv.com

Par Michel Blaise :

Chères adhérentes, Chers adhérents,

L'année 2023 qui vient de s'achever fût pour notre association une année chargée comme à l'habitude mais récompensée dans nos démarches sur certains dossiers et une nouvelle reconnaissance de notre implication, notamment plus spécifiquement sur le territoire du Golfe de Saint-Tropez avec la participation au groupe de travail pour le SCOT, COPIL Natura 2000 Côte varoise, COPIL Aménagement plage de Pampelonne...

Et sur un sujet plus sensible : la problématique des hélicoptères avec le survol et la pollution du territoire du Golfe de Saint-Tropez. Ainsi, j'ai participé aux réunions pour représenter l'ASSCV, mais aussi pour représenter FNE83/FNE PACA dont j'ai été le coordinateur des associations lors de l'intervention auprès de la ministre de l'Écologie et celui des Transports. J'ai également participé à la procédure lancée par Ramatuelle.

La coordination des procédures lancées par les associations du Golfe a obligé l'État à revoir ses décrets et même si nous n'avons pas eu satisfaction entière il y a eu des améliorations ! L'ASSCV poursuit toujours ses procédures contre les hélisurfaces non autorisées et espère obtenir gain de cause.

Nous restons très attentifs aux textes qui vont figurer dans le règlement de zone du PLU puisque celui-ci revient dans le circuit programmé pour 2024.

Par ailleurs, en 2012 le PNPC a dû mettre en place un Conseil Économique Social et Culturel (CESC). J'ai été sollicité par le directeur du PNPC pour représenter les associations environnementales du secteur Est de la zone d'adhésion. De ce fait, j'ai participé à la rédaction de la Charte qui a permis par la suite l'intégration des communes dans cette aire d'adhésion. Après la période d'adhésion, la nouvelle organisation du CESC a eu pour mission d'aider les communes à mettre en place les actions du programme de la Charte. J'ai intégré le groupe de travail « espaces naturel, agriculture et forêt » avec un travail plus spécifique

sur la protection incendie, avec en mémoire la catastrophe du Cap Lardier en 2017. (*travail déjà engagé depuis plusieurs années par l'association*)



Autre implication qui est en relation avec la Commune, en 2012 le PNPC a dû mettre en place un Conseil Économique Social et Culturel (CESC). J'ai été sollicité par le directeur du PNPC pour représenter les associations d'environnement du secteur Est de la zone d'adhésion. De ce fait, « j'ai participé à la rédaction de la

Charte qui a permis par la suite l'intégration des communes dont La Croix Valmer. Après la période d'adhésion, la nouvelle organisation du CESC a eu pour but d'aider les communes à mettre en place les actions du programme des communes. J'ai intégré le groupe de travail « espaces naturel, agriculture et forêt » avec un regard plus intense sur la protection incendie à la suite de l'incendie que nous avons subi sur le Cap Lardier.

Je suis également membre du Conseil de Développement de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez et le problème de la mobilité devient critique avec la pollution générée par le trafic. Le Golfe est au débouché de 3 routes (route du Muiy, route de la Garde Freinet et route la Môle) qui causent une saturation de la circulation Est-Ouest à l'intérieur du Golfe – (l'application de la DVA ayant fait du Golfe une sorte d'entonnoir sans tube d'évacuation). Et d'autant plus que l'évolution à venir n'est pas des plus favorables ; la croissance de cette circulation automobile dans les années à venir amènera à un véritable blocage de la situation si rien n'est fait.

La situation du Golfe de Saint-Tropez en matière d'urbanisme et d'environnement est singulière. Prise en étau entre mer et montagne, les habitants voient passer des flux longitudinaux de voyageurs majoritairement axés Est-Ouest

Aux problèmes de déplacement s'ajoutent des problèmes de pollution de l'air bien mis en évidence par les chiffres de l'INSEE concernant la pollution au NO2 (due aux automobiles) mais également les problèmes de pollution sonore et visuelle.

...